

JUILLET  
2023

BONNÉTABLE.FR

# Bulletin municipal DE BONNÉTABLE



## ADRESSES MAIL DE VOS CONTACTS A LA MAIRIE

### Commission finances et économie

**Marie-Laure PLEVER** - ml.plever@bonnetable.fr  
(reçoit sur rendez-vous)

### Commission vie locale

**Laetitia JARRY** - l.jarry@bonnetable.fr  
(permanence le lundi après-midi)

**Nathalie COURTAN** - n.courtan@bonnetable.fr  
(permanence le mercredi matin)

### Commission aménagement et environnement de la ville

**Alain GODET** - a.godet@bonnetable.fr  
(permanence le lundi matin)

**Guillaume MAUTIN** - g.mautin@bonnetable.fr  
(permanence le vendredi)

**Jean-Louis TORTEVOIS** - jl.tortevois@bonnetable.fr  
(permanence le jeudi après-midi)

### Commission citoyenneté et communication

**Catherine CHARTRAIN** - c.chartrain@bonnetable.fr  
(permanence le mardi matin)

**Thierry LEMONNIER** - t.lemonnier@bonnetable.fr  
(permanence le mardi après-midi et le jeudi matin)

**Crédits photos** : Marie-Laure Pléver, Jean-Michel Blin, Clarisse Bourgoïn, Françoise Gilet, Flora Landeau, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Jean-Louis Tortevois.

**Contributeurs (teurs)** : Marie-Laure Pléver (directrice de la publication), Clarisse Bourgoïn, Catherine Bouttier, Aurélia Dupont, Flora Landeau, Thierry Lemonnier, Jean-Louis Tortevois, "Bonnétable Autrement".

**Création graphique et impression** :  
Imprimerie CRES à Bonnétable  
02 43 29 31 57



# LE SOMMAIRE

- 03** Édito  
**Le mot du Maire**
- 04** Conseil municipal  
**Récupérateurs d'eau de pluie**
- 05** Vie locale  
**Hommage à Catherine Paysan**
- 06** Vie locale  
**Nouvelles enseignes - Expression de la minorité**
- 07** Vie locale  
**Mouv'n go**
- 08** Aménagement de la ville  
**Environnement et assainissement**
- 09** Vie locale  
**Retour sur l'incendie Ruel**
- 10** Vie locale  
**Nouvelle équipe**
- 11** Vie locale  
**Nouvelle équipe**
- 12** Vie locale  
**Les commissions**
- 13** Vie locale  
**Bonnétable s'associe au centenaire des 24 Heures du Mans**
- 14** Ecole maternelle  
**Quoi de neuf à l'école maternelle publique ?**
- 15** Ecole élémentaire  
**Quoi de neuf à l'école élémentaire Catherine Paysan, place d'Armes ?**
- 16** Écoles  
**École du Sacré-Coeur**
- 17** Vie locale  
**Comice agricole 2023**
- 18** Conseil municipal "Jeunes"  
**Le CMJ fête le centenaire des 24 heures**
- 19** En bref  
**Quelques nouvelles**
- 20** État civil  
**Naissances et mariage**

Retrouvez toute l'actualité de Bonnétable sur les panneaux lumineux,  
ainsi que sur le site internet <https://bonnetable.fr/> et l'application mobile Bonnétable distribuée par Lumiplan.

# LE MOT DU MAIRE

**Madame, Monsieur,  
Chers Bonnétabliens,**

Le dimanche 14 mai, vous avez été 1369 habitants à vous exprimer pour élire vos nouveaux conseillers municipaux. Ce chiffre indique une participation non-négligeable de près de 50% des inscrits sur la liste électorale. Et parmi vous, 875 personnes ont décidé de me faire confiance en choisissant la liste que je porte, "Expérience et cohésion pour Bonnétable".

En son nom, je tiens à vous remercier de nous avoir accordé 64% des suffrages, nous attribuant 22 des 27 sièges du Conseil municipal, mais aussi 6 des 7 places qui nous sont allouées à la communauté de communes Maine Saosnois.

Comme je l'ai exprimé durant la campagne électorale, nous sommes des gens responsables, de terrain, ancrés et attachés à Bonnétable, fortement engagés dans le tissu associatif. Nous connaissons vos

attentes et nous avons à cœur de nous investir pour un meilleur avenir de la commune.

Nous serons la voix de tous les Bonnétabliens et nous la porterons aussi auprès de notre communauté de communes Maine Saosnois, du Conseil départemental de la Sarthe, de la Région des Pays de la Loire, avec le soutien de nos parlementaires, pour la réalisation de nos projets.

Nous allons poursuivre le travail entrepris afin qu'aboutissent les dossiers en cours. Nous sommes également soucieux de la reconnaissance de Bonnétable, commune phare du canton, pour notre fierté à tous.

Comme depuis 2014, nous allons veiller à la maîtrise de nos finances afin de limiter la pression fiscale des Bonnétabliens.

Nous ne pouvons surtout pas négliger la transition écologique, enjeu majeur actuel et de demain. Nous allons donc affronter le défi immense de la remise aux normes énergétique et phonique de l'ensemble de nos bâtiments communaux.

Plusieurs d'entre nous sont les garants d'un bilan solide. Avec force et énergie, notre équipe arrive pour utiliser leurs savoirs et leur expérience afin de concrétiser nos engagements. Désormais réunis en 4 commissions qui intègrent les 5 membres de la minorité, nous sommes au travail et à votre disposition.

Je vous souhaite un bel été !

**Marie-Laure Pléver**  
Maire de BONNÉTABLE



# RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

## Le Département propose une aide pour la gestion raisonnée de l'eau

*En ces temps tumultueux, de crise qui s'annonce ou de réelle sécheresse agricole, le Département crée une action en faveur d'une gestion raisonnée de l'eau, en proposant une aide à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.*

Le Conseil départemental, en séance du 21 octobre 2022, a voté les crédits nécessaires pour le soutien financier auprès des particuliers propriétaires privés et des collectivités pour toute acquisition et installation de systèmes de récupération des eaux de toitures.

Avec le dérèglement climatique, l'eau est une vraie préoccupation. En effet, la Sarthe est confrontée à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'à une augmentation

des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. Dans ce contexte, l'eau de pluie est une ressource précieuse, qui peut être utilisée pour l'arrosage des plantes d'intérieures, des jardins et potagers, le lavage d'outils et de voiture, de cours extérieures, d'allées.

Le Conseil départemental de la Sarthe propose une aide auprès des particuliers propriétaires privés et des collectivités, pour toute acquisition et installation d'un système de récupération des eaux de toitures, neuf de couleur opaque et d'une capacité minimale de 1 000 litres (consultez les conditions d'éligibilité sur la fiche d'aide).

### Quel est le montant ?

Le taux de cette aide est fixé à 50 % du coût TTC de l'acquisition, avec un plancher d'aide de 100 euros et un plafond de 500 euros.

Cette mesure intervient dans le cadre de sa politique de développement durable et de préservation des ressources naturelles. Le Conseil départemental de la Sarthe souhaite :

- encourager et favoriser les initiatives individuelles permettant d'utiliser l'eau de pluie pour arroser les jardins ;
- réduire ainsi la consommation d'eau potable.

Pour le particulier, c'est aussi une installation qui permet de réduire ses rejets de pluie dans les réseaux publics et de faire des économies sur sa facture d'eau.

### Comment faire la demande d'aide ?

Les modalités et les conditions d'attribution sont définies sur la fiche d'aide « Soutien Financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie ». Cette fiche et le dossier de demande de subvention sont à télécharger en tapant l'adresse du lien indiqué ci-dessous :

<https://www.sarthe.fr/developpement-territoires-environnement/sarthe-durable>



**Sarthe**  
Le Département



# HOMMAGE À CATHERINE PAYSAN

## Trois ans après, l'hommage officiel rendu à Catherine Paysan

L'écrivain est décédé le 22 avril 2020, en pleine période de pandémie de la Covid-19. Pour ces raisons de crise sanitaire, une vingtaine de personnes seulement avait pu assister à ses obsèques, depuis l'église en présence du Père Jean-Christophe, jusqu'au cimetière d'Aulaines où Catherine Paysan repose avec son mari Émil Hausen et ses parents, Marthe et Auguste Roulette. Trois ans se sont écoulés avant que l'association Maison natale de l'écrivain Catherine Paysan puisse rendre un hommage digne de l'auteur et de son oeuvre de renommée internationale.

C'est le samedi 15 avril, par un climat encore maussade de ce printemps à Bonnétable, que les amoureux de Catherine Paysan ont pu enfin assister à la cérémonie voulue par l'association autour de l'écrivain, afin de lui rendre

Au sortir, la foule, désormais effilochée en petit cortège, s'est rendue à pied dans le jardin public tout proche, afin de découvrir l'espace de 7.000 m<sup>2</sup> aménagé en mémoire de l'auteur et selon sa volonté. L'occasion, pour les

15 pommiers, 5 cerisiers, 6 noyers, 5 figuiers, 8 châtaigniers, 3 cognassiers, 5 pruniers, 3 sorbiers domestiques et 6 cormiers !

Après la prise de parole et le ruban coupé comme il se doit, les invités se sont rendus qui au cimetière d'Aulaines, qui à l'école natale de Catherine Paysan, dans la classe où chacun a pu prendre place pour écouter l'interprétation brillante de chansons de celle qui était aussi compositrice, de poèmes, mais où chacun a également pu prendre la parole afin d'évoquer un souvenir ou



Une centaine de personnes présentes.

un hommage post-mortem. Une centaine de participants, de tout rang et de tous horizons depuis la Vendée, ont pu d'abord assister à la messe célébrée par le Père Guy dans la petite église d'Aulaines. Sauvé en partie par les alertes de l'écrivain, puis par la municipalité de l'époque, l'édifice religieux a fait l'objet d'une lecture de sa description jusque dans les moindres détails qu'avait faite Catherine Paysan de "son" monument désormais classé. L'ambiance était joyeuse, quasi-festive, emprunte d'une émotion amplifiée par deux choristes enthousiastes.



Chloé Tigé, maire du CMJ, coupe le ruban

élus présents, de rappeler - parmi les dernières volontés de Catherine Paysan- l'existence du legs attribué par elle à la commune, en contrepartie de cet aménagement et d'y planter des arbres fruitiers. Ce qui fut fait, comme l'érection d'un petit auvent abritant une boîte à livres de ses ouvrages, ainsi qu'une description du parcours littéraire et artistique de l'écrivain. Pour la petite histoire, ont donc été plantés 15 poiriers,

une anecdote vécue en sa compagnie. Un grand moment convivial, en toute simplicité, au cours duquel il n'est pas faux de dire que l'âme de la dame d'Aulaines flottait parmi l'assistance, sans nul doute !

Et si, en France, tout finit par des chansons, rien ne se termine, non plus, sans le verre de l'amitié. Pour l'occasion, l'association organisatrice avait bien fait les choses, jusqu'avec le gobelet-souvenir à son effigie et que les membres présents ont pu ramener à la maison. Un bel hommage et un bien bel après-midi.

Nos remerciements à Bruno Tournelle pour le travail et les renseignements.



L'espace dédié à Catherine Paysan, devant les 71 fruitiers

# NOUVELLES ENSEIGNES



## Nouvelles enseignes

Le Collectif des Lunetiers vient d'ouvrir sa boutique à Bonnétable, rue du Maréchal Joffre, à l'ancien emplacement de l'étude notariale de Carole Porzier. Dans un très large espace entièrement reconstruit et après "lifting" de la façade de l'immeuble, Carla, la responsable du magasin, a pris ses marques.

Sandrine Monguillon est avocate au Mans, mais elle habite Bonnétable depuis plusieurs années. Avec son associée Sylvie Chartier-Labbe, elle

vient de reprendre les locaux d'Abeilles à dom, au 13 rue du Maréchal Leclerc. Ensemble, elles ont décidé de délocaliser une partie de leur activité qu'elles exerçaient jusqu'ici avenue Pierre Mendès-France.

## Changements de propriétaire

Créé en 1973, le Garage de la Forêt, agent Peugeot jusqu'en 2022, a changé de propriétaire au 1er janvier 2023. Vous connaissez Mickaël Vadé en tant que prestataire du rallye organisé sur Bonnétable par l'Écurie Le Mans. Il vous accueille dorénavant sous enseigne EURO REPAR Car Service et vous assure les mêmes prestations qu'auparavant. Il sera définitivement rejoint dans 4 ans par Charlène, sa compagne, que l'on peut d'ores et déjà rencontrer à l'accueil du garage.

Le bar l'Agio a changé de nom et de gérants. Il s'appelle désormais le Fanzzy et Solenne Gypteau et Jérôme, ses nouveaux propriétaires, ont ouvert le 11 avril 2023 avenue du Maréchal Leclerc. A en juger par le nombre de "followers" sur Facebook, on peut dire que l'ensemble des commerçants de Bonnétable salue cette ouverture. A noter l'installation de la terrasse pour les beaux jours, mais aussi l'apparition de chaises longues !

## Des enseignes déménagent

La pharmacie Lerverend et l'étude de Carole Porzier ont déménagé avenue du 8 mai, l'agence MMA Assurances s'en va au 10 de l'avenue du Maréchal Joffre, en remplacement du chausseur JB Choplin et l'agence Abeilles à dom reprend les anciens locaux de la pharmacie Champclou au 11 avenue du Maréchal Joffre.

# EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Le dimanche 14 mai, notre liste « Bonnétable Autrement » a obtenu 36% des suffrages mais un électeur sur deux ne s'est pas déplacé au bureau de vote.

Nous avons donc 5 élus qui siègent au conseil municipal et un élu au conseil communautaire.

Nos candidats se sont engagés pour faire vivre la démocratie locale en animant et en respectant le débat pour le bien commun.

Lors du conseil du 5 juin, nous avons tous voté contre l'achat du véhicule de notre policier « communal » ou « intercommunal » en raison d'une situation ambiguë. La communauté de commune a officiellement la compétence de cette mission de police de proximité, et le véhicule

du policier intercommunal sera sa propriété exclusive. Nous ne remettons pas en cause ce besoin d'équipement, mais nous estimons que l'achat de ce véhicule doit être à la seule charge de la communauté de communes.

Nous voulons être également vigilants quant au nombre de devis pour des achats ou des travaux d'importance. Il est important de mettre en concurrence les entreprises pour que notre commune paie le prix juste. Nous demandons donc l'établissement de trois devis minimum. Nous avons demandé la mise à disposition gracieuse de la salle Mélusine pour les futures élections municipales, car il nous apparaît inadmissible que l'argent soit un frein au débat démocratique et à l'existence

d'une opposition constructive. Il est regrettable que le conseil municipal actuel ait voté contre la gratuité de l'utilisation de cette salle pour les élections du 14 mai.

Lors de cette élection municipale « extra-ordinaire », nous avons constitué un collectif fort qui exprimait un besoin d'exercer pleinement notre citoyenneté. Nous poursuivons cette démarche dans le même esprit et dans l'intérêt général des bonnétabliens.

Vous pouvez nous suivre sur facebook (Bonnétableautrement), et nous contacter à [bonnetableautrement@gmail.com](mailto:bonnetableautrement@gmail.com)

Nous vous souhaitons un bel été et aurons le plaisir de vous croiser aux différentes manifestations.

# Mouv'nGO EST ARRIVÉ !

Soucieuse d'intégrer les objectifs nationaux de neutralité carbone, comme de répondre aux attentes des habitants, Bonnétable s'est inscrite dans le mouvement départemental de l'autopartage. Avec l'acquisition d'un premier véhicule électrique, elle s'engage auprès de la population pour ses besoins ponctuels. Mise en service au mois d'avril, sur le parking face au château, cette nouvelle option suppose aussi quelques règles pour un bon fonctionnement.

## Pour qui ?

Le service d'autopartage Mouv'nGo s'adresse à tous les titulaires du permis B, qu'ils soient expérimentés ou jeunes conducteurs.

## La règle d'or de Mouv'go

Au retour, s'assurer que le véhicule électrique est en train de charger avant de quitter la station !

- Brancher le véhicule

- À l'aide du badge attaché à la clé du véhicule, accédez au point de charge à la borne pour y brancher le câble.

Retournez à la voiture pour vérifier que la charge est en cours : des indications de charge sont visibles sur le tableau de bord. La borne de recharge indique également (par un changement de couleur : passage en bleu) que le véhicule est bien en charge.

## Les principales caractéristiques du service

Notre Peugeot 208 électrique en autopartage est disponible tous les jours de 3h30 à 00h30. Accessible depuis la station aménagée, elle vous est mise à disposition pour une utilisation quotidienne et une autonomie en charge pleine de 300 km environ. La réservation de la voiture n'est possible que pour la journée, avec une tarification du service qui s'appuie sur les 3 créneaux horaires de réservation suivants :

Durée de  
réservation  
de 30 minutes  
à 6 heures  
inclus

9€

Durée de  
réservation  
de 6 heures  
et 30 minutes à  
12 heures inclus

14€

Durée de  
réservation  
de 12 heures  
et 30 minutes à  
21 heures inclus

19€

Ma réservation débute à 7h00 et prend fin à 11h00 :  
elle dure au total 4 heures, cela me coûtera **9€**

Ma réservation débute à 15h00 et prend fin à 23h00 :  
elle dure au total 8 heures, cela me coûtera **14€**

Ma réservation débute à 4h00 et prend fin à 21h00 :  
elle dure au total 17 heures, cela me coûtera **19€**

À Bonnétable, vous avez également  
la possibilité d'une recharge de votre véhicule électrique,  
car la station a été prévue pour ça : bonne utilisation,  
bonne route et restez prudents !

## COMMENT ÇA MARCHE ?

1

JE M'INSCRIS



Rendez-vous sur la plateforme  
en ligne : [mouvngo.clem.mobi](http://mouvngo.clem.mobi)

**Inscription gratuite !**

Permis de conduire et  
justificatif de domicile de  
moins de 3 mois (format  
numérique) et moyen de  
paiement (CB) sont  
nécessaires à l'inscription.



Nous contacter  
**Service clients : 01 86 86 85 85**

De 10h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi

2

J'EFFECTUE MA  
RÉSERVATION



Réservez votre véhicule via la plateforme  
[mouvngo.clem.mobi](http://mouvngo.clem.mobi) à l'aide de vos  
identifiants de connexion.

Réservez un véhicule durant quelques  
heures ou une journée entière du lundi au  
dimanche.

3

J'EMPRUNTE  
LE VÉHICULE QUE  
J'AI RESERVÉ



Rendez-vous à la station avec votre code de  
réservation reçu par SMS et disponible dans  
votre compte Mouv'nGo. Composez votre  
code sur le clavier et validez en appuyant  
sur #.

Récupérez la clé et faites le tour du véhicule  
afin de vérifier l'état extérieur, puis  
intérieur, du véhicule. N'oubliez pas de  
débrancher le câble de charge et de le  
ranger dans le coffre du véhicule.

4

JE RESTITUE  
LE VÉHICULE  
À LA STATION



Pensez à retourner le véhicule à la station à  
l'heure.  
Vérifiez l'état du véhicule et verrouillez-le.  
Branchez ensuite le câble à la voiture puis à la  
borne à l'aide du badge attaché à la clé du  
véhicule.

Finalisez votre réservation en restituant la clé  
du véhicule à l'aide du même code utilisé au  
moment de l'emprunt. Votre réservation est  
terminée.

# ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

## QUELQUES NOUVELLES

### ASSAINISSEMENT

A part ceux de la rue Saint-André-de-Gelly, les travaux d'assainissement ont pu être terminés, même si cela avait pris du retard. Malheureusement, des surprises ont souvent été au rendez-vous, au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Ces travaux vont permettre une arrivée moins importante des eaux pluviales vers notre station d'épuration et ainsi, cela va nous ouvrir la possibilité d'obtenir des permis de construire supplémentaires, notamment pour le démarrage du lotissement de la Cannetière.



Pose de deux tuyaux 1 pour les eaux usées, 1 pour les eaux pluviales



Le mur de l'école a du être sécurisé

Les travaux dans la rue Saint-André-de-Gelly n'ont pas pu se terminer. Avec le travail des engins, les fissures existantes du mur de l'école du Sacré-Cœur se sont agrandies. Celui-ci a bougé de quelques centimètres vers la rue, avec un affaissement du préau à l'intérieur. Aussitôt, un étaillage en bois a été mis en place afin de sécuriser le lieu, ainsi que des témoins pour voir l'évolution.

Des rencontres se font avec les assureurs et des experts de la commune, ainsi que des représentants de l'école. Pour l'instant, il nous est impossible de dire quand la situation va se débloquer.

### ENVIRONNEMENT

Après une étude, à la suite des inondations de 2018, nous continuons nos plantations de haies, ce qui évite l'érosion des sols et freine le ruissellement trop rapide de l'eau vers le centre-ville. Ce programme est financé par l'Orne Saosnoise.

À noter que le Département est également partenaire des aides financières possibles dans la plantation de haies.



Haie plantée, en direction route de Saint Georges du Rosay, avant le lieu dit « La Fosse »

# ÉTABLISSEMENTS RUEL

## LE RETOUR SUR L'INCENDIE

Il est environ 19 heures, le jeudi 9 mars 2023, lorsque sur la route du retour à son domicile, Bruno Ruel est appelé sur son téléphone de voiture pour l'informer d'un départ de feu dans son entreprise. Il fait aussitôt demi-tour et refait le chemin inverse, arrive à Bonnétable sur la zone artisanale de la Taille et ne peut que constater l'inéluctable : son usine est en flammes.

A la même heure environ, le téléphone d'astreinte sonne pour la mairie et la gendarmerie du Mans annonce l'évènement à l'adjoint de garde. Mais ils seront finalement deux, puisque arrivé sur les lieux, le maire par intérim constate lui-aussi l'ampleur de ce qui est déjà une catastrophe. Les pompiers réquisitionnent la carrosserie Véron, dont le propriétaire a donné l'alerte, apercevant de chez lui la fumée et les premières flammes. Le parking va servir de Poste de Commandement toute la nuit, recueillant les informations et distribuant les instructions selon le cas.

Les moyens engagés sont considérables. Pas moins de 80 pompiers sont mobilisés pour la maîtrise du sinistre, en provenance de nombreux centres de secours, dont celui de La Flèche. Deux kilomètres de tuyaux sont déployés

à travers la ville jusqu'au Tripoulin, afin de pomper directement son eau. Rappelons que ce soir-là, le vent d'ouest souffle à plus de 50 km/h en rafales, dispersant des fumées toxiques et qu'à ce stade, il n'est déjà plus question de sauver quoi que ce soit du bâti. Bruno Ruel et son frère Mickaël l'ont déjà compris, qui voient disparaître sous leurs yeux plus de 20 années de travail et plus de 50 personnes en chômage technique le lendemain.

Fort heureusement, le dirigeant de cette entreprise florissante sait aussi qu'il n'y avait physiquement personne dans les locaux de l'entreprise. Plusieurs dispositifs entourent la totalité du site, dont la tâche consiste à refroidir la cuve de gaz, à contenir la progression, éviter à tout prix que le feu ne traverse la route. Car les panneaux-sandwich, avec leur composant en polyuréthane, fondent comme neige au soleil. Sous l'effet de la chaleur, de ces boulettes en fusion pourraient propager l'incendie en face. Mais là non... Heureusement.

De son côté, le maire par intérim sécurise une partie des voies, rétablit l'éclairage public. Il sollicite également le nouveau dirigeant du Super U, recueille bouteilles d'eau et denrées pour le ravitaillement

des pompiers. Cette fois, ce sont les bâtiments techniques du Département qui servent d'abris et de cantine. Car avec le temps qui passe et la pluie qui tombe, il commence à faire froid. Certains ont les traits tirés.

Des véhicules de secours repartiront dans la nuit après que les soldats du feu aient accompli leur mission. D'autres resteront jusqu'au petit jour du 10 mars et même au-delà, veillant sur la moindre fumerole persistante et annonciatrice d'un nouveau départ possible. De son côté, Bruno Ruel élabore déjà mentalement un plan pour la suite : c'est sa nature. Et le lendemain matin, ses experts sont sur place pour constater, accompagner, définir la feuille de route pour la suite.

Le Conseil municipal rédige alors une motion de soutien à Bruno Ruel et se tient à sa disposition pour faciliter l'accompagnement dont il pourrait avoir besoin dans ses démarches, à destination de la Communauté de communes Maine Saosnois, du Conseil départemental de la Sarthe et de la Région des Pays de la Loire, à l'occasion de ce sinistre dramatique.



Ce qu'il reste des 3600 m<sup>2</sup> de l'usine Ruel

# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



**Marie-Laure PLEVER**, 45 ans, directrice d'agences bancaires. Maire et présidente de l'ensemble des commissions. Conseillère communautaire.



**Alain GODET**, 70 ans, retraité. 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.



**Laëtitia JARRY**, 48 ans, responsable de service Formation. 2<sup>ème</sup> Adjointe. Conseillère communautaire.



**Guillaume MAUTIN**, 49 ans, cadre – Service développement d'un groupe de distribution. 3<sup>ème</sup> Adjoint. Conseiller communautaire.



**Catherine CHARTRAIN**, 61 ans, en préretraite. 4<sup>ème</sup> Adjointe.



**Jean-Louis TORTEVOIS**, 67 ans, agriculteur à la retraite. 5<sup>ème</sup> Adjoint.



**Nathalie COURTAN**, 57 ans, artisan couturière. 6<sup>ème</sup> Adjointe. Conseillère communautaire.



**Thierry LEMONNIER**, 62 ans, retraité. 7<sup>ème</sup> Adjoint. Conseiller départemental, vice-président communautaire.



**Aurélia DUPONT**, 40 ans, enseignante en collège et en lycée. Conseillère municipale sortante.



**Loïc LECESVE**, 42 ans, agent de maîtrise en agroalimentaire. Conseiller municipal depuis 2014. Conseiller communautaire, vice-président du syndicat d'eau intercommunal (SIAEP).



**Françoise LAMIER**, 61 ans, responsable d'atelier. Conseillère municipale.



**Laurent PATAULT**, 51 ans, agriculteur céréalier en agriculture de conservation des sols. Conseiller municipal sortant.



**Jacqueline VENARA**, 75 ans, retraitée. Conseillère municipale sortante.



**Jonathan FROGER**, 45 ans, responsable commercial. Conseiller municipal sortant.

## Présentation de la nouvelle équipe municipale

Le scrutin du 14 mai dernier, en un seul tour compte tenu de la présence de seulement deux listes déclarées en préfecture, a vu "Expérience et cohésion pour Bonnétable" l'emporter avec 64% des suffrages exprimés, contre 36% pour "Bonnétable Autrement". Dans un second temps, le vote organisé lors de la séance d'installation du nouveau conseil municipal, le 22 mai, a propulsé Marie-Laure Pléver à la tête de la commune. Voici donc les 22 élus de sa liste et qui siègent depuis cette date, ainsi que les 5 conseillers issus de la minorité.



**Aline MAKRELOUFI**, 40 ans, infirmière de nuit à l'hôpital local. Conseillère municipale sortante.



**Thierry LEBERT**, 46 ans, commerçant. Conseiller municipal.



**Janique GARNIER**, 53 ans, sans activité. Conseillère municipale.



**Bernard TOURNET**, 80 ans, retraité du transport. Conseiller municipal depuis 2014.



**Carine JONNEAUX**, 50 ans, chargée de clientèle à La Poste. Conseillère municipale.



**Jean-François FERRAND**, 52 ans, chauffeur livreur. Conseiller municipal, et de 2014 à 2020.



**Aline GRIMAL-BLOT**, 35 ans, couturière chez Macosa. Conseillère municipale.



**Mathieu GOHAUD**, 29 ans, agent de maîtrise du secteur privé. Conseiller municipal.



**Thierry BOTTRAS**, 62 ans, retraité enseignant. Conseiller municipal de la minorité, conseiller communautaire.



**Maryline BOURNEUF**, 67 ans, retraitée de la fonction publique. Conseillère municipale.



**Lionel TRANON**, 49 ans, professeur de sciences physiques. Conseiller municipal.



**Renée GOUHIER**, 79 ans, retraitée enseignante. Conseillère municipale.



**Christophe BUNAS**, 54 ans, responsable de chaîne logistique. Conseiller municipal.

# LES COMMISSIONS

## RÉPARTITION DANS LES COMMISSIONS ET INSTANCES

Après l'installation du Conseil municipal le 22 mai dernier, les 27 membres se sont inscrits dans les différentes commissions et instances au cours de la séance du 5 juin 2023. Nous vous proposons de découvrir le choix des conseillers municipaux dans les tableaux ci-dessous.

VIE LOCALE	FINANCE / ÉCONOMIE	AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT DE LA VILLE	CITOYENNETÉ / COMMUNICATION
Marie-Laure PLEVER	Marie-Laure PLEVER	Marie-Laure PLEVER	Marie-Laure PLEVER
Catherine CHARTRIN	Alain GODET	Alain GODET	Thierry LEMONNIER
Nathalie COURTAN	Laetitia JARRY	Guillaume MAUTIN	Thierry BOTTRAS
Laetitia JARRY	Guillaume MAUTIN	Jean-Louis TORTEVOIS	Renée GOUHIER
Jacqueline VENARA	Catherine CHARTRAIN	Jacqueline VENARA	Aurélia DUPONT
Thierry LEBERT	Jean-Louis TORTEVOIS	Jonathan FROGER	Nathalie COURTAN
Maryline BOURNEUF	Nathalie COURTAN	Lionel TRANSON	Catherine CHARTRAIN
Lionel TRANSON	Thierry LEMONNIER	Renée GOUHIER	Mathieu GOHAUD
Aline MAKRELOUFI	Jacqueline VENARA	Christophe BUNAS	-
Renée GOUHIER	Thierry BOTTRAS	Mathieu GOHAUD	-
Aurélia DUPONT	Maryline BOURNEUF	Loic LECESVE	-
Janique GARNIER	Christophe BUNAS	Bernard TOURNET	-
Jean-Francois FERRAND	Loic LECESVE	Jean-François FERRAND	-
Françoise LAMIER	Laurent PATAULT	Laurent PATAULT	-
Carine JONNEAUX	-	-	-
Aline GRIMAL-BLOT	-	-	-

CCAS
Marie-Laure PLEVER
Laetitia JARRY
Nathalie COURTAN
Jean-Louis TORTEVOIS
Jacqueline VENARA
Mathieu GOHAUD
Janique GARNIER
Renée GOUHIER

SIAEP Vive Parence	
Titulaires	Supléants
Loic LECESVE	Thierry BOTTRAS
Jean-Louis TORTEVOIS	Jean-Francois FERRAND
Maryline BOURNEUF	Alain GODET
Bernard TOURNET	Aurélia DUPONT
Laurent PATAULT	Lionel TRANSON
-	-
-	-

# BONNÉTABLE S'EST ASSOCIÉE AU CENTENAIRE DES 24H DU MANS

Bien plus éloignée du Mans que beaucoup d'autres villes qui ont fêté le centenaire à leur façon, Bonnétable n'a pas voulu rester en marge de l'évènement unique qui secouait la sphère automobile mondiale depuis de nombreux mois. Aussi, lorsque nos animateurs Marie et David ont proposé au Conseil municipal "Jeunes" de monter leur propre opération, voici à quoi la communication les a conduits. Bravo !!!

Panneaux que les jeunes ont posés sur la RD301



Devine-t-on encore...



...de quel commerce il s'agit



La place du marché à l'heure de la course



Des damiers à ne plus y voir clair



À vendre véhicule ayant peu roulé, casque et volant



La mairie a aussi voulu montrer l'exemple



Un pneu à damier, original !



Un numéro 24 sur les chapeaux de roue !



Une course de lapins



Un véritable feu d'artifice en effet !



Panneaux posés à Aulaines par le CMJ



La course au pain



Pas 20 heures mais 24



Les 24 heures de l'électro



# QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE, AVENUE DE LA FORÊT ?



Spectacle

## Spectacle à l'école

Le vendredi 2 juin, la compagnie Luminescence, dont la maman de Lia fait partie, nous a offert un très beau spectacle ! Pour la plus grande joie des grands et des petits, quatre jeunes femmes au talent certain nous ont fait rêver ! Jonglerie, clown, hula hoop, danse, les arts du cirque étaient réunis pour nous faire passer un merveilleux moment en attendant la fête de l'école...

## La fête de l'école

Ce vendredi 2 juin, à l'occasion de la fête de l'école maternelle, chaque classe a présenté une danse et/ou un chant préparé avec les maîtres et maîtresses. Une manière de clôturer l'année et de partager, avec le public venu nombreux, un moment agréable et festif. Les enfants ont pris du plaisir à danser, à jouer.

Cette année la fête de l'école a eu lieu un vendredi soir et l'Association des Parents d'Elèves de Bonnétable a organisé la restauration sur place ! Ce fut une belle réussite !

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide et l'APEB pour son précieux soutien dans cette organisation. Sans elles, cet évènement n'aurait pas pu avoir lieu. Avant la présentation du spectacle, quelques répétitions.



Fête de l'école maternelle

## Une fermeture de classe à la maternelle

À la rentrée prochaine, il ne restera malheureusement que quatre classes à l'école maternelle. En effet, nous déplorons une nouvelle fermeture à l'école primaire publique Catherine Paysan. Mme Pinaudier intégrera donc l'équipe enseignante de l'école élémentaire en septembre.

Les enseignants remercient les parents élus pour leur engagement et leur soutien afin d'éviter que d'autres mesures de fermeture ne frappent notre école publique de plein fouet une nouvelle fois.

## Les sorties de fin d'année

Le mois de juin aura été un mois bien rempli pour les élèves des classes maternelles.

Le lundi 12 juin, tous les élèves ont participé à des jeux d'orientation au parc du château avec la participation de l'association USEP. La journée fut chaude et sportive mais quelle joie de profiter du parc à deux pas de l'école !

Les mardis 13 et 20 juin, toutes les classes sont allées à l'écomusée du Perche de Saint-Cyr-La-Rosière. Elles ont participé à des ateliers sur les abeilles ou sur la haie et la mare pour les plus grands.

Le vocabulaire du rucher et de la mare a été travaillé en classe en amont, à travers l'étude d'albums de littérature

de jeunesse et de documentaires.

C'était une belle occasion pour les plus petits de réinvestir leurs connaissances sur les abeilles.

Ils ont assisté à l'ouverture d'une ruche, fabriqué une bougie en cire et vu les différents outils de l'apiculteur. C'était une journée bien remplie !

De beaux souvenirs en tête, le goût du miel sur les papilles, nos petits élèves sont revenus ravis. Un voyage en car, un pique-nique avec les copains, les ingrédients d'une sortie réussie étaient réunis...



Écomusée

# QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CATHERINE PAYSAN, PLACE D'ARMES ?

## En recherche de services civiques pour la rentrée 2023

Cette année, Eva Robert s'est investie pleinement dans sa mission de service civique au sein de l'école primaire. Son aide a été précieuse pour seconder la directrice, Madame Landeau, mais également les enseignants de l'école au sein des classes. Toute l'équipe pédagogique la remercie chaleureusement et lui souhaite le

meilleur pour sa poursuite d'étude. L'école primaire souhaite accueillir deux jeunes en service civique pour la rentrée de septembre prochain. Les missions consistent à apporter une aide administrative à la direction mais aussi accompagner des élèves au sein des classes sur des projets communs : l'hygiène et la santé, le compost et

le jardin, le climat scolaire et le vivre ensemble. Si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous êtes intéressés pour une première expérience valorisante à l'école primaire publique, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame Landeau au 02.43.29.31.45 et à déposer votre CV à l'école maternelle ou élémentaire.

## Les après-midis jeux d'Henri et Paulette

Cette année, un beau projet a vu le jour, à l'initiative d'Élise et Virginie du centre social Mazagran et avec le soutien de Manuela (bibliothèque intercommunale de Bonnétable) et la collaboration des enseignants de l'école. Il s'agit de favoriser le lien intergénérationnel autour des jeux de société d'hier et d'aujourd'hui.

Le premier vendredi de chaque mois, des élèves de l'école se rendent au centre social Mazagran

afin de partager un bon moment avec les plus anciens autour des jeux. C'est l'occasion de partager, d'échanger, de vivre ensemble, de rire et de garder de bons souvenirs de ces après-midis de rencontres entre générations. Ce moment convivial est ponctué par un petit goûter partagé très apprécié de tous !

Les après-midis jeux sont ouverts à tout le monde (ponctuellement ou régulièrement) sur simple inscription au centre social Mazagran.



Les après-midi jeux sont ouverts à tout le monde



La sortie au zoo de La Flèche

## La visite du zoo de La Flèche

En juin, les deux classes de CE1 de Mesdames Vialle et Meuley sont allées au zoo de La Flèche, un vaste programme que nos petits élèves de CE1 vous ont relaté ci-dessous :

« Vendredi 2 juin, nous sommes allés au zoo de La Flèche. On a pris le car à 8h40. A l'arrivée, on a mis nos badges

et on est entré dans le zoo. Au début de la visite, on a vu des flamants roses. On a vu quelque chose de drôle : le lion faisait le gros chat ! On a vu des animaux qui étaient dans les histoires qu'on a lues cette année : paresseux, coatis, aras, tatous d'Amérique du Sud. On a aussi vu des singes, des girafes et un girafon, des vautours et un éléphant d'Afrique. On a vu des loutres et des bébés loutres trop mignons. On a vu un tigre, des capybaras, des kangourous d'Australie. On a vu des suricates, des ocelots, des ours grizzlis.

Les singes faisaient les fous. On a vu le nourrissage des otaries. Les plus vieilles avaient 26 et 27 ans. On a vu l'entraînement des otaries, elles sautaient et touchaient le ballon. C'était comme un rêve !

On a pique-niqué dans les gradins

devant elles. Ensuite, nous sommes allés aux jeux. Puis nous sommes entrés dans une volière avec des oiseaux arc-en-ciel. C'était trop génial d'aller au zoo, c'était légendaire !».

Une journée au parc zoologique bien remplie et en lien avec le travail engagé en classe sur les différents continents pour le plus grand plaisir de tous.

Le quart d'heure lecture en classe de CE1 : un moment de calme privilégié



Le quart d'heure lecture, un moment calme

# ÉCOLE DU SACRÉ COEUR

## UNE ÉCOLE OUVERTE SUR LE MONDE

A travers des supports pédagogiques variés, des propositions artistiques et culturelles, des temps d'échanges et de débats, l'école du Sacré-Cœur a pour objectif de sensibiliser chacun au monde qui l'entoure.

### Des projets artistiques

Sur notre thème de l'année "Ici et ailleurs", les créations de nos élèves sont nombreuses et variées. Deux fresques sur le pôle nord, des masques africains, des lanternes ou des kimonos chinois, des publicités revisitées, des pantins articulés, des masques des différents carnivals ornent nos murs.

### Des projets solidaires et écologiques

Un carton de recyclage de cartouches et toners d'encre est situé à l'école. Les cartouches recyclées permettent un don à l'association « Enfance et partage ».

Madame Catherine Uguen et sa petite collègue Raya, une jeune chienne Handi chien, sont venues nous rendre visite à l'école. Raya a démontré sa patience et son dévouement. Catherine a expliqué la formation de Raya et le soutien physique et psycho-affectif que sa chienne apporte aux patients de l'hôpital où elles travaillent.



Handi chien

Catherine a également expliqué aux enfants les bons gestes à avoir lorsqu'ils croisent un Handi chien, puis en quoi la collecte des bouchons peut être importante pour son association. L'école participe maintenant à la collecte des bouchons d'amour.

### Des projets sportifs

Les 113 élèves du Sacré-Cœur se sont retrouvés avec les écoles de Montfort-le-Gesnois et Sargé-lès-Le Mans pour une belle journée sportive.



Rencontre sportive

### Des visites Ici et ailleurs

Les CM se sont rendus au cimetière américain de Colleville-sur-Mer, au Overlord Muséum et sur la plage de Longues-sur-Mer.



Colleville-sur-mer

Ce voyage, offert par l'association du Souvenir Français, a permis à nos jeunes élèves de mieux comprendre cette sombre période de notre histoire.

Toute l'école s'est rendue au parc animalier de Spay.

Les maternelles et les CP/CE ont participé à des ateliers au jardin potager de Bonnétable autour du thème des 5 sens et à la rencontre des petites bêtes du jardin.



Jardin Potager

### On prépare l'année prochaine

Les effectifs adaptés de la rentrée permettent encore quelques inscriptions. Pour découvrir notre école, ou inscrire votre enfant, vous pouvez nous contacter au 02 43 29 31 01 ou par mail à : [ec.bonneable.sacrecoeur@ddec72.org](mailto:ec.bonneable.sacrecoeur@ddec72.org). Madame Bourgoin vous proposera un temps d'échanges pour vous présenter l'établissement et répondre à vos questions.

# COMICE AGRICOLE : L'ÉDITION 2023 EST EN PLEIN PRÉPARATIFS !

Comme annoncé dans notre bulletin du mois de janvier dernier, le comice intercommunal va revivre à Bonnétable, après 3 années d'interruption. Les réunions du 16 mai et du 20 juin ont non-seulement confirmé l'avancée significative du programme, mais aussi le fait que toute l'équipe des bénévoles au travail fourmille d'idées. Faisons le point, avant les festivités qui se dérouleront le samedi 26 août en soirée et toute la journée du dimanche 27 août, depuis tôt le matin !

Il reste encore une réunion de préparation, prévue le 11 juillet. Elle servira à cadrer les détails qui conduisent à ce que la manifestation que nous attendons se

passer pour le public comme si tout était lisse. Mais pour avoir été dans les coulisses depuis l'automne dernier, les élus peuvent témoigner, non des doutes, mais des tracas qu'une telle organisation soulève. L'association a tout fait pour le renouveau comice, y compris des rapprochements afin de mutualiser les moyens d'y parvenir. Le public l'ignore, mais la fourniture de matériel des comités des fêtes de l'ancienne Maine 301, les réseaux des uns et des autres jusque dans les cantons avoisinants, le savoir-faire des plus anciens dans le groupe, les idées des plus fraîchement arrivés dans l'association, les bonnes relations entretenues ici et

là, la large participation des services techniques de la ville, absolument tout concourt à la réussite de l'évènement !

A l'arrivée, et pourvu que le climat soit de la partie, c'est un programme particulièrement dense et riche que promet le comice 2023. Voyez le "flyer" confectionné localement et sur lequel vous pourrez vous appuyer pour choisir le moment de votre venue, si ce n'est la journée entière ! Amenez-y la famille, les amis, parlez-en aux voisins et, si vous désirez déjeuner, n'oubliez pas de vous inscrire !

## Le programme du dimanche 27

- 10h00.. Messe en plein air
- 11h00.. Visite officielle
- 11h30.. Présentation de veaux par les enfants
- 12h00.. Boeuf à la broche
- 14h30.. Carrousel de chevaux
- 15h00.. Défilé humoristique
- 16h30.. Carrousel de chevaux
- 17h30.. Loto Bouse

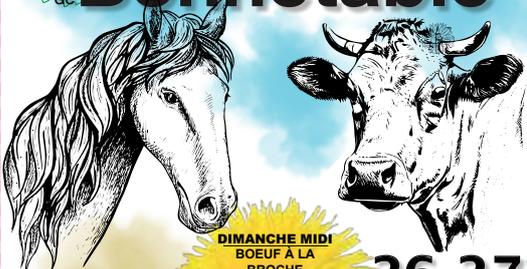


Les petits au comice



Les membres du Bureau préparent le comice

## COMICE du Pays de Bonnétable



### 26 & 27 août 2023

Parc du château

**DIMANCHE MIDI**  
BOEUF À LA BROCHE  
KIR + ENTRÉE + BOEUF  
+ FROMAGE + DESSERT ET CAFÉ  
**23€**  
Sur réservation  
Cochennet : 02 43 20 30 40  
Fabienne : 06 31 26 76 66

**Programme du week-end**

**SAMEDI 26**  
OUVERT À TOUS

Organisé par le Comité des Fêtes

**À PARTIR DE 19H**  
« Los Thorignos »  
Animations  
Restauration sur place.  
Feu d'artifice offert par la municipalité

**DIMANCHE 27**

10h..... Messe en plein air  
11h..... Visite officielle  
11h30.. Présentation de veaux par les enfants  
12h00.. Boeuf à la broche  
14h30.. Carrousel de chevaux  
15h00.. Défilé humoristique  
16h30.. Carrousel de chevaux  
17h30.. Loto Bouse

• MANÈGE ET JEUX  
• MUSIQUE DE BEAUFAY  
ET SAOIR MUSIC  
• TOUR DE PONEY ET TRACTEUR (JA)



Sans oublier de nombreuses autres animations, notamment à destination des tout petits, et la présence de nombreux exposants dans le jardin public.

Par ailleurs, le comice du Pays de Bonnétable recherche encore des bénévoles susceptibles de donner un coup de main dans les derniers préparatifs ou même le jour "J". Aussi, n'hésitez pas à vous faire connaître en prenant contact dès maintenant auprès du président Jacques Royer au 06.85.66.15.22.

# CONSEIL MUNICIPAL "JEUNES"

## Le Conseil Municipal "Jeunes" fête le Centenaire de la "Grande Course"

L'an dernier, le groupe de jeunes élus avaient décidé d'agrémenter l'espace "jeux" de la commune d'une jolie boîte à livres, située près de l'aire d'accueil des camping-cars.

Cette fois, dans le cadre du projet d'action, les enfants ont choisi de valoriser les entrées de ville de Bonnétable, ainsi que le centre-ville, en lien avec l'évènement du Centenaire des 24 Heures du Mans.

Au programme, l'élaboration de grands panneaux qui mettent en scène la course mythique.

En effet, pendant plusieurs semaines, épaulés par David et Marie du service Animation, ils ont planché pour préparer les décorations en bois. A travers elles, ils ont choisi de montrer l'évolution des voitures de 1923 à nos jours, ainsi que l'évolution du circuit depuis la création de la course.

Pour compléter cette animation, ils ont souhaité associer les commerçants du centre-ville à leur projet en les sollicitant pour qu'ils mettent en scène leurs vitrines. Ils ont donc pris contact avec l'artiste-peintre Sophie Le Diot afin qu'elle intervienne dans les magasins et façonne des fresques sur la course.

En reconnaissance de leur engagement, Thierry Lemonnier, Conseiller départemental du canton de Bonnétable, les a conviés à découvrir deux sites remarquables de la Sarthe.

Tout d'abord, la visite commentée de l'Abbaye de l'Épau, un moment très apprécié par les jeunes qui ont su apprécier la richesse et les détails historiques du site. Puis le petit groupe s'est dirigé vers le circuit Bugatti, avec cette fois la découverte du sport automobile et l'histoire de la légendaire course mancelle.

En premier lieu, ils ont arpenté les allées du très beau Musée des 24h et ses 140 véhicules d'exception. Ensuite, la journée s'est poursuivie à l'intérieur du Bugatti, avec la découverte de la piste et ses coulisses, comme par exemple la salle de presse. Mais le moment sans doute le plus marquant pour tout le groupe a été l'instant où ils ont pu accéder au podium ! Une belle récompense pour tout leur travail accompli !

### LE SAVIEZ VOUS ?

Le marquis Sosthène de la Rochefoucauld (1897-1970) s'est illustré lors des premières 24 Heures, en 1923, au volant d'une Bugatti. Un modèle identique à celle qu'il avait l'habitude de conduire autour du château familial. Il termina 10<sup>ème</sup>, à la vitesse moyenne de 74 km/h !



Les jeunes en plein atelier peinture



Résultat du travail une fois posé



Visite du musée - devant une Audi R8



Graal de la journée - le podium !



Même les voitures anciennes ont eu du succès



La Bugatti de Sosthène

# EN BREF

La mairie de Bonnétable a reçu un don de 6 livres provenant de Jean Yvon Chapin et écrits par lui. Habitant des Sables d'Olonne, l'auteur est un ancien enseignant de Bonnétable qui a fait

beaucoup de chemin depuis. Yvon Marzin, ancien maire, se souvient bien de lui, comme Paul et Lydie Guégan qui ont participé à son 80<sup>ème</sup> anniversaire l'an dernier.

Vous pourrez accéder aux 6 ouvrages (romans, poésie et chronique) confiés à Manuela Avignon, à la médiathèque Le Lien de Bonnétable.



Confrérie des rillettes

La commune de Bonnétable a été le théâtre d'un spectacle peu ordinaire. Le 29 avril, elle a en effet reçu les membres de la Confrérie des Rillettes. Durant toute la journée se sont succédés défilé dans les rues, discours et cérémonie d'intronisation dans la salle Mélusine, ainsi qu'un traditionnel banquet.

## PETIT RAPPEL

À l'attention des bonnétabliens pour le centre sittellia. Vous avez la possibilité, toute l'année, d'accéder à la piscine de Monfort-le-Gesnois au même tarif que ses habitants. Il vous suffit de présenter une pièces d'identité et un justificatif de votre lieu de résidence à l'entrée. La différence de prix sera transparente pour vous, car elle est directement compensée par l'Association d'Animations Sociales Intercommunale à Bonnétable.



L'Association Culturelle Intercommunale à Bonnétable, l'association du jumelage avec Twistringen, celle des Amis des Orgues de Bonnétable, et également de la Maison d'école natale de l'écrivain Catherine Paysan et la Ville de Bonnétable se sont associées le samedi 27 mai pour proposer un grand

(ville allemande jumelée avec Fresnay-sur-Sarthe), à l'occasion des 60 ans du traité de l'Élysée pour les jumelages.

## La municipalité de Bonnétable a fait le choix d'innover.

Face aux multiples difficultés engendrées par les feux d'artifice (proximité d'une usine à risque, sens des vents, herbes sèches, mobilisation de nos pompiers notamment), elle procèdera au remplacement de celui du 13 juillet par la programmation d'un show laser. Cette première aura lieu au même endroit, dans le jardin public face au château, et à 23 heures comme d'habitude. Le feu d'artifice du samedi 26 août, tiré dans le cadre de la soirée avant le comice agricole sera quant à lui maintenu cette année, s'il est autorisé par la Préfecture.

Devenu un incontournable de la rentrée scolaire, le prochain Forum

des associations aura lieu le samedi 2 septembre, de 9h00 à 13h00. Une occasion en or pour se renseigner sur les activités proposées par les nombreuses structures présentes à Bonnétable : sport, loisirs, culture...

Le nouveau maire, Marie-Laure Pléver, a répondu à l'invitation de la section Football de la Patriote de Bonnétable. Le samedi 17 juin, à l'occasion de la journée des familles, elle a assisté à la remise du label Bronze de l'école de football féminin, en pleine expansion, sous la présidence d'Emmanuel Lavoué.



Ensemble philharmonique de Bassum

concert de qualité afin de marquer et de renforcer l'amitié franco-allemande. Cette rencontre s'est déroulée dans la petite église d'Aulaines qui a reçu l'Ensemble Philharmonique de Bassum





Retrouvez toute l'actualité de Bonnetable sur les panneaux lumineux, ainsi que sur le site internet <https://bonnetable.fr/> et l'application mobile Bonnetable distribuée par Lumiplan.

## LES NAISSANCES HORS COMMUNE

• **Naël MOHAMED BEN MOHAMED**  
né le 05 décembre 2022 à Le Mans

• **Léo GABORIEAU**  
né le 13 décembre 2022 à Le Mans

• **Aksel CHARPENTIER**  
né le 14 décembre 2022 à Le Mans

• **Aby CHAPEAU**  
née le 7 janvier 2023 à Le Mans

• **Hugo LE MENN**  
né le 7 janvier 2023 à Le Mans

• **Charly VANNIER**  
né le 11 janvier 2023 à Le Mans

• **Enzo LEDRU**  
né le 25 janvier 2023 à Le Mans

• **Luna CHARTIER**  
née le 24 février 2023 à Le Mans

• **Raphaël DEBOES YZEUX**  
né le 16 avril 2023 à Le Mans

• **Naël FAGAULT**  
né le 14 mai 2023 à Le Mans

• **Juliette SARTORI**  
née le 04 juin 2023 à Le Mans

**Nous leur souhaitons la bienvenue sur Terre !**

## LE MARIAGE CÉLÉBRÉ EN MAIRIE

• **Guillaume-Emmanuel SCHNEIDER et Julie MALHERBE**  
mariés le 21 janvier 2023

**Tous nos vœux de bonheur !**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :**  
**8h30 / 12h00 puis 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi**  
**8h30 à 12h00 le vendredi**  
**Le samedi sur rendez-vous uniquement**



**BONNETABLE POINT COM**

**MAIRIE DE BONNÉTABLE**

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable

Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : [mairie@bonnetable.fr](mailto:mairie@bonnetable.fr)

[www.bonnetable.fr](http://www.bonnetable.fr)